

Municipalité Labelle

Volume 24 - Numéro 6 **6 juin 2013**

ALLOCUTION DU MAIRE

Bonjour,

Depuis 8 ans, le conseil municipal offre et utilise mensuellement **L'Info municipale** pour partager avec la population le travail des élus et des employés. Nous avons débuté depuis quelques années la parution de l'édition spéciale estivale qui se veut un condensé des grands dossiers de la municipalité durant l'année en cours. Villégiateurs, cette édition est acheminée à votre adresse postale afin de permettre à un plus grand nombre de citoyennes et citoyens d'être informés des grand dossiers de la municipalité.



Dossiers majeurs pour la Municipalité :

Un des dossiers majeurs est le réaménagement du noyau villageois (boulevard du Curé-Labelle), dont le chantier débutera vers le 27 mai. Il s'agit d'un réaménagement qui permettra, de l'axe central à la rue du pont, une desserte pour les VTT et la motoneige, l'agrandissement du parc René-Levesque, la restructuration des entrées de rue sur le boulevard et l'implantation d'ilots de verdure et de stationnement sur rue pour la partie de l'axe central jusqu'au bureau d'accueil touristique. Par la suite, le ministère des Transports fera le rechaussement des sections nord et sud du boulevard du Curé-Labelle.

En collaboration avec la Chambre de commerce, un nouveau concept de signalisation sera implanté dans notre municipalité. Un gros merci au concepteur du modèle, M. Richard Pettigrew, et aux membres de la Chambre de commerce, du Comité d'embellissement et au Service de l'urbanisme pour leur implication. Vous pouvez voir la maquette ainsi que sa signification en page 4 de notre *Info*.

Nous avions une demande de citoyens pour une plage publique sur notre territoire. Nous avons signé une entente de trois ans avec la Sépaq pour l'utilisation de la plage du lac Caché. Cette entente permet, sur présentation d'une preuve de résidence ou de propriété, d'avoir accès à tous les secteurs du parc et d'un tarif préférentiel sur la location dans le parc.

Le 6 février, lors d'une conférence de presse, notre député M Sylvain Pagé nous annonçait une subvention de 836 000 \$ pour le réaménagement de notre centre communautaire qui comprend le gymnase, la piscine et la chapelle. Nous avons aussi inclus dans le projet la construction d'un dôme sur la patinoire. Toutes les démarches sont en cours et nous espérons que la réalisation se fera en 2013.

Le projet de traitement des matières organiques avance rapidement. Le rapport final de la firme Aecom a été remis au conseil d'administration le 15 mai. A cette même séance, nous avons procédé à l'embauche d'un étudiant à la maitrise en environnement pour continuer à faire cheminer ce dossier.

La MRC des Laurentides aura son plan de développement de la zone agricole (PDZA). Une consultation publique a eu lieu à cet effet le 28 mai dans notre municipalité. Ce plan vise à assurer le développement et la pérennité des activités agricoles, notamment en mettant en valeur les entreprises agricoles et leurs produits.

Les citoyens sont invités à se prononcer sur le futur de notre région. Suite à l'engagement de la MRC des Laurentides de se doter d'un schéma d'aménagement et de développement, une vaste consultation publique est organisée. La MRC a élaboré un projet d'énoncé de vision stratégique. Il résume les grandes lignes directrices que les élus désirent donner à leur population et collectivité. Elles orientent les choix, priorités, actions et règles en matière de développement économique, culturel, social et environnemental de la région. Pour notre secteur, la consultation aura lieu le 6 juin à l'hôtel de ville à 19 h.

Par ailleurs, ceux qui désirent prendre connaissance du projet d'énoncé de vision stratégique peuvent se procurer la documentation disponible au bureau de la MRC et sur son site internet (www.mrclaurentides.qc.ca). Les personnes qui souhaitent déposer un mémoire, transmettre des avis écrits par courrier ou par courriel, ou encore prendre la parole sont fortement invitées à s'inscrire avant la tenue de cette rencontre soit par courriel à schéma2013@mrclaurentides.qc.ca ou par téléphone 819 425-5555 postes 1010.

Suite à une négociation avec les organisateurs de l'IRONMAN, pour l'édition 2013, la Municipalité aura une station de ravitaillement sur son territoire, le 18 août prochain. Nous avons donc besoin de votre aide afin de founir ces athlètes en eau, nourriture et surtout en encouragements. Pour plus d'information, contactez-nous.

Pour terminer, nous tenons à féliciter les propriétaires du resto de la Gare qui ont reçu la visite de l'émission de télé « Sur le pouce » qui sera télédiffusée cet automne.

Je vous souhaite un bel été

Gilbert Brassard, maire

SUIVI DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DU 21 MAI 2013

Voici le compte-rendu des principaux dossiers traités lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 21 mai 2013.

Appels d'offres et contrats

Les terrains de tennis seront grandement améliorés cette année puisque le conseil a accepté d'octroyer un contrat de réfection à l'entreprise 9088-9569 Québec Inc. De plus, comme le contrat de déneigement du secteur du lac Labelle s'est terminé en mars dernier, le conseil a autorisé la direction à aller en appel d'offres pour le déneigement de ce secteur pour une période de 3 ou 5 ans.

Administration, finances et ressources humaines

Le rapport sur les indicateurs de gestion 2012 a été déposé au conseil et celui-ci a autorisé à ce qu'il soit transmis au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire. Il y a aussi eu dépôt des rapports comparatifs des revenus et dépenses 2013 versus 2012 pour la période du 1^{er} janvier au 30 avril 2013 et des prévisions budgétaires 2013 adoptées versus les prévisions réelles anticipées.

Les conditions de renouvellement des assurances collectives des employés de la Municipalité pour la période du 1^{er} mai au 31 décembre 2013 ont été acceptées par le conseil.

Plusieurs embauches ont été entérinées par le conseil :

Au bureau d'accueil touristique, nous aurons Madame Marianne Therrien et Monsieur Félix Desrochers.
Au camp de jour, s'ajoute Mesdames Kim Légaré, Josianne Laramée, Marylie Larose, Audrey Clément et
Monsieur Alexis Turpin.
Pour une première fois cet été, nous aurons une patrouille environnementale, composée de Madame
Marianne Parent-Maisonneuve et Monsieur Younes Bentounsi. Le travail de la patrouille consistera

Pour une première fois cet été, nous aurons une patrouille environnementale, composée de Madame Marianne Parent-Maisonneuve et Monsieur Younes Bentounsi. Le travail de la patrouille consistera principalement à aider la population sur les sujets de recyclage, du compostage et de l'arrachage de l'herbe à poux.

La direction est autorisée à faire l'achat du logiciel Perfas, une interface électorale, afin de mener à bien les élections municipales du 3 novembre prochain.

Suite à l'appel d'offres pour la vente d'un bateau Barbin, il a été résolu de vendre celui-ci à Monsieur Gérard Gauthier, seul soumissionnaire conforme.

Afin de continuer à embellir la municipalité, principalement durant la période des fêtes, le conseil a autorisé l'achat de lumière de Noël auprès de Leblanc Illumination.

Service de l'urbanisme, de l'environnement et du développement

Au niveau des dérogations mineures, le conseil a étudié les demandes et accordé les dérogations mineures suivantes, à savoir :

- dérogation # 2013-010 de 17 centimètres avec la marge du lac pour la construction d'un bâtiment principal, sur le lot 24C-2, rang G, dans le canton de Joly situé au 6365, chemin de La Minerve (0226-32-7969):
- dérogation # 2013-013 de 5 mètres sur la distance avec le lac pour l'agrandissement du bâtiment principal avec le latéral droit, sur le lot 122C-2, rang F, dans le canton de Labelle situé au 15177, Rive ouest du lac Labelle (9816-63-5667)

Les deux demandes de plan d'implantation et d'intégration architecturale, soient les demandes numéros 2013-016 et 2013-017, ont été rejetées pour des raisons de qualité du revêtement extérieur. Dans le cas du PIIA 2013-017, il est proposé au demandeur de fournir des plans plus précis.

Enfin, il y aura signature d'une entente de partenariat avec Hydro-Québec pour le déploiement de bornes de recharge pour les véhicules électriques. Ce projet, étalé sur quelques années, nous permettra d'avoir sur notre territoire des bornes accessibles autant aux passants qu'aux résidents.

Loisirs, culture et tourisme

Le conseil a autorisé la signature d'un nouveau protocole entre l'Association des propriétaires au lac Labelle et la Municipalité concernant le contrôle des accès à la rampe de mise à l'eau du lac Labelle dans la perspective de la protection de l'environnement des plans d'eau et à contrer la propagation de la myriophylle et autres espèces exotiques.

<u>Règlements</u>

Suite à l'adoption des projets de règlements, le 18 mars dernier, et des consultations publiques du 4 avril dernier, les projets de règlements suivants ont été adopté :

- Règlement numéro 2013-227 modifiant le plan d'urbanisme numéro 2002-53 relatif à l'affectation agricole;
 Règlement numéro 2013-228 modifiant le règlement sur l'application des règlements d'urbanisme numéro 2002-54 concernant les définitions et les installations septiques;
- Règlement numéro 2013-229 modifiant le règlement de zonage numéro 2002-56 concernant les droits acquis, la protection des milieux naturels, les stationnements et accès aux emplacements, les îlots déstructurés ainsi que diverses dispositions.

Voici donc le résumé des principales décisions prises lors de la séance de mai 2013.

Veuillez prendre note que la prochaine séance ordinaire du Conseil aura lieu le lundi 17 juin 2013.

Pour mieux vous informer, certains de ces dossiers font ou feront l'objet d'articles plus détaillés dans *L'Info municipale*, dans les journaux ou dans d'autres publications que vous pouvez consulter. Dans certains cas, des avis publics seront publiés légalement par leur affichage à l'hôtel de ville, à la maison de la culture et, pour la période du 1er juillet au 30 septembre, sur le panneau d'affichage près du quai public du lac Labelle. Vous pouvez aussi, pour le détail de l'ensemble des décisions du conseil ou pour prendre connaissance des règlements adoptés, visualiser les procès-verbaux et les règlements à la section « affaires municipales » du site de la Municipalité au http://www.municipalite.labelle.qc.ca/. En outre, vous pouvez communiquer directement avec moi au 819-681-3371, poste 5002.

La directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe, Marie-France Turpin



NOUVELLES ENSEIGNES DIRECTIONNELLES

Suite au contournement de la 117 ainsi que pour se démarquer des autres villes, il devenait nécessaire de bien orienter nos attraits et nos services. C'est dans cette optique que la Municipalité a conçu de nouvelles enseignes qui seront installées à l'entrée sud et à l'axe central.

Ce logo innovateur a été créé par M. Richard Pettigrew et en voici sa signification:

Selon plusieurs recherches, Labelle était considérée comme le Coeur des Laurentides. Les lettres cursives ont été utilisées afin de souligner l'effet rassembleur des citoyens, le courant de la rivière Rouge et pour créer un genre naïf. Enfin, le fer ainsi que le bois utilisés représentent les matériaux employés à l'époque de la drave et de la période ferroviaire.

DES COMMERCES QUI SE PORTENT BIEN

Le 7 mai dernier, le maire et la direction générale ont visité le Blueberry Lake. La rencontre fut très intéressante. Ils ont appris, entre autres, que le projet, opéré par Gestion Blueberry Lake, a un des meilleurs taux d'occupation dans la région de Tremblant. Plusieurs émissions de télévision ont d'ailleurs utilisé leur site, leur apportant ainsi une belle visibilité. Nous souhaitons tous que cet établissement continue sur sa lancée et apporte de l'achalandage chez nous!

Le 9 mai dernier, l'équipe de tournage de l'émission « Sur le pouce » télédiffusée sur le canal Évasion, a rendu visite au resto de la Gare. Cette émission devrait être en ondes à l'automne 2013.



Nous tenons également à rappeler que nos restaurants ouverts à l'année, tels que L'Étoile de Labelle, La Belle Époque et le Resto de la Gare, ainsi que les restaurants saisonniers, tels que Le Kayak Café, Tacos Lolita, Le Petit Moulin et La P'tite patate, sont à votre disposition pour vous offrir toute une gamme de produits, allant de la patate frite à des menus plus élaborés, ce qui devraient plaire à tous.

OUVERTURE DU BUREAU D'ACCUEIL TOURISTIQUE ÉTÉ 2013



Le bureau d'accueil touristique a officiellement ouvert ses portes pour la saison estivale 2013 le 17 mai dernier.

Voici les heures d'ouvertures pour la saison :

Du 17 mai au 16 juin 2013 inclusivement :

Vendredi au dimanche de 9 h à 17 h

Du 17 juin au 2 septembre 2013 inclusivement :

Dimanche au jeudi de 9 h à 17 h; Vendredi et samedi de 9 h à 19 h

LA PEINTURE VOUS INTÉRESSE?

Un cours de peinture privé sur bois, tissu ou sur toile, cours pour débutant, intermédiaire ou avancé commence!

Vous êtes disponible les mardis aux 2 semaines ou peut-être préférez-vous le soir de votre choix?

Le coût est de 15 \$ pour 3 hres de cours.

Contactez Louise Gaudreau au 819-686-2173.







FERMETURE DES BUREAUX MUNICIPAUX



Veuillez prendre note que les services municipaux seront fermés pour la Saint-Jean-Baptiste le **24 juin** ainsi que pour la fête du Canada le **1er juillet**.

Le Bureau d'accueil touristique sera ouvert selon l'horaire prévu.

Service de l'urbanisme et de l'environnement

Ginette Cormier, secrétaire, poste 5001, Martin Ouimet, inspecteur en environnement, poste 5031 Maryse Trudel, directrice adjointe, poste 5008, Marc Blaquière, directeur, poste 5007

VOUS PRÉVOYEZ FAIRE DES TRAVAUX SUR VOTRE PROPRIÉTÉ?

L'été arrive à grand pas, et plusieurs d'entre vous profiteront de cette belle saison estivale pour faire divers travaux sur leur résidence. Ainsi, n'oubliez surtout pas de venir déposer votre demande de permis ou certificat à la municipalité et ce, avant de débuter vos travaux tels que la construction d'une remise, d'un garage, d'un quai, d'une piscine, d'un spa, de l'aménagement d'une installation septique, d'un puits, d'un agrandissement de la maison, de la rénovation de vos bâtiments, de l'abattage d'arbre, de remblai et déblai, etc.

En effet, un **permis est obligatoire** dans tous les cas où une personne désire construire, transformer, agrandir, ajouter, réparer, déplacer, enlever, démolir ou changer l'utilisation d'un bâtiment. Il en est de même pour tous travaux dans la bande de protection riveraine et d'abattage d'arbre.

Pourquoi faut-il un permis? Un permis est plus qu'une simple démarche administrative, c'est une garantie que les propriétaires se donnent :

Pour assurer l'harmonie entre les constructions, garantissant ainsi à la collectivité un milieu de vie de
qualité ;
Pour protéger l'environnement ;
Pour garantir une localisation adéquate des usages et constructions à l'intérieur du territoire ;
Pour protéger la valeur des propriétés ;

Pour assurer que les constructions sont conformes aux règlements municipaux et provinciaux et puissent être vendues sans problème d'ordre légal.

N'hésitez pas à vous informer auprès du service de l'urbanisme au 819-681-3371, poste 5008 pour voir si votre projet tel que désiré est réalisable et s'il nécessite l'émission d'un permis. Cette simple démarche vous permettra d'éviter de désagréables surprises.

De plus, afin d'éviter tout fâcheux retard, prévoyez environ 2 semaines de délai pour l'émission du permis, qui sera valide durant un an.

Une fois votre permis obtenu, n'oubliez pas de l'afficher bien visiblement. Vous démontrerez ainsi votre respect envers la réglementation d'urbanisme.

PISCINE ET SPA. LA SÉCURITÉ AVANT TOUT !

Le soleil éclatant, la chaleur, les vacances arrivent d'ici peu et il est de plus en plus tentant de se procurer une piscine pour se rafraîchir ou un spa pour se relaxer et s'amuser.

Nous tenons à vous rappeler qu'un certificat d'autorisation est nécessaire pour leur implantation au coût de 30\$, et ce même pour les piscines gonflables, afin d'assurer la sécurité de votre installation selon les normes provinciales et municipales en vigueur.

Il est important pour vous de connaître les règlements et d'être assuré que votre installation soit conforme pour éviter les accidents malheureux. Nous vous invitons donc à vous renseigner à la Municipalité afin de connaître ces normes et prendre le certificat requis avant d'aménager votre nouvelle piscine ou votre nouveau spa.

Passez un bel été, sans danger!

LE RETOUR DES INSECTES PIQUEURS

Pour plusieurs, le retour aux températures estivales signifie également qu'il faudra composer avec la présence des moustiques et autres insectes piqueurs. Une cohabitation difficile, certes, mais qui peut grandement s'améliorer si l'on applique quelques conseils éclairés afin de ne pas trop les attirer.

Nous savons que ces insectes naissent dans l'eau, si nous voulons diminuer leur prolifération, il ne faut pas laisser stagner l'eau dans un trou, un fossé, un vieux pneu, une brouette, une pataugeoire, etc. Ce sont des endroits rêvés pour eux.

Un terrain où persistent des flaques d'eau durant deux ou trois jours après une pluie est propice à une infestation de moustiques. Remblayez les dépressions puis semez du gazon, ou encore versez quelques gouttes de détergent à vaisselle dans les flaques pour tuer les œufs de moustiques.

Il est important de porter des vêtements tissés serrés, longs et de couleurs claires, d'opter pour des souliers fermés et d'éviter de vous exposer à la tombée du jour et tôt le matin, soit durant les périodes où les moustiques sont les plus actifs.

Voici quelques méthodes pour éloigner les moustiques naturellement et sans risque :

La citronnelle

Par son odeur forte, se révèle efficace pour lutter contre les moustiques. On peut l'utiliser sous différentes formes. Vous pouvez tout d'abord la planter sous vos fenêtres ou autour de vos terrasses. Cela aura une action répulsive sur les moustiques. Vous pouvez aussi mettre quelques gouttes d'essence de citronnelle ou d'huile essentielle de citronnelle sur votre oreiller. Cela aura pour effet de vous protéger la nuit.

Le basilic

Plantez du basilic près de vos terrasses et fenêtres. Ou disposez simplement un pot de basilic sur votre fenêtre. Les moustiques seront repoussés.

L'eucalyptus

Vous pouvez utiliser de l'huile essentielle d'eucalyptus et éventuellement la combiner à celle de citronnelle.

Autres plantes répulsives contre les moustigues

D'autres plantes ont une action répulsive contre les moustiques. Vous pouvez utiliser :

☐ Géranium Rosat; Géranium citronnelle; Thym citron; Verveine citronnelle

Utilisez ces plantes près de vos terrasses, balcons ou fenêtres pour repousser les moustiques.

Vignettes et lavage de l'embarcation!!

Il est à noter que tous les citoyens de Labelle utilisant une embarcation à moteur pour se balader sur un lac pour un séjour de plus d'une journée doivent obtenir une vignette au coût de 5\$. Pour ce qui est des non-résidents, le coût est de 30\$. Il est possible de se procurer une vignette à l'un de ces trois endroits : L'Hôtel de Ville, le bureau touristique ou au quai du lac Labelle.

En tout temps, un certificat de lavage est exigé pour chaque embarcation.

Cette décision s'explique pour assurer un meilleur contrôle des embarcations sur les lacs afin qu'il n'y ait pas de propagation de plantes ou d'espèces aquatiques

indésirable comme le myriophylle à épis et empêcher que des propriétaires riverains laissent passer des touristes et amis pour mettre la mise à l'eau d'une embarcation sans que celle-ci n'est été lavée.

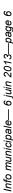
Municipalité

001

L'accès au Lac-Labelle par le débarcadère est gratuit pour les résidents et contribuables de Labelle. Pour les non-résidents, le coût est de 50\$. L'accès aux autres plans d'eau sur le territoire est gratuit pour tous.

Des constats d'infractions de 300\$ pourraient être donnés aux contrevenants.

Nous vous souhaitons un très bel été ensoleillé.



NOTRE TERRITOIRE

La patrouille verte à nos portes cet été

MRCDES LAURENTIDES

Les papier et carton sont interdits dans les bacs à déchets.

Au cours de l'été, résidents et commerçants recevront la visite de la Patrouille verte qui les informera du nouveau règlement en vigueur sur la gestion des matières résiduelles. Afin d'optimiser la

récupération des déchets, le gouvernement du Québec a en effet adopté une politique interdisant l'enfouissement du papier et du carton, auxquelles matières s'ajoutera sous peu le bois. Les membres de la Patrouille verte remettront ainsi des billets de courtoisie sur la participation des contribuables à la collecte sélective (présence du bac vert lors de la collecte) et sur les matières déposées dans les bacs.

Des efforts payants à plusieurs égards

Les contribuables de la MRC des Laurentides déposent actuellement dans leur bac vert environ 65 % des matières recyclables, soit papier, carton, contenants de métal, verre et plastique. Quelque 90 % des matières qu'on y retrouve sont effectivement recyclées, alors que 10 % se compose de déchets domestiques, de plastiques non recyclables (contenants sans numéro ou avec le numéro 6), ou encore de papiers et de cartons souillés de nourriture. Or, la réduction de l'enfouissement des déchets permet à la ville de recevoir des remboursements du gouvernement, lesquels ont par ailleurs permis à la MRC des Laurentides de financer entièrement la construction de neuf écocentres sur son territoire.

En plus de déposer seulement les matières acceptées dans le bac vert, les citoyens doivent s'assurer que les poignées et les roues des bacs soient dirigées vers la maison, en prévoyant une distance d'au moins 60 cm entre les bacs. Ceci, afin de faciliter le ramassage effectué par les nouveaux camions munis d'un bras motorisé serti d'une pince.

Votre bac vert est brisé? Vous souhaitez obtenir un plus grand format (360 litres)? Vous désirez plus d'information? On vous invite à nous contacter au 819 681-3371.

JE RÉCUPÈRE ET J'EN SUIS FIER!

La Tournée Mission Santé revient parmi nous!

André Lejeune et C^{ie} s'arrête le 29 août prochain à Labelle dans le cadre de sa tournée québécoise auprès des personnes de 50 ans et plus, qui a pour thème le vieillissement actif. Les gens de la région sont invités à une journée d'information sur divers aspects du bien-être tels que la santé physique et psychologique, la nutrition, la forme physique et les loisirs. La Tournée « Mission santé » se veut divertissante et remplie d'informations.

Cette tournée axée sur le vieillissement actif est un excellent exemple de comment nous pouvons conjuguer nos efforts pour bâtir, ensemble, une société pour tous les âges où il fait bon vieillir.

Les billets du spectacle, au coût de 5 \$, sont disponibles auprès de Mme Christiane Cholette du Manoir Labellois. Vous pouvez la rejoindre au 819 686-2235. Les gens pourront se procurer un lunch sur place, mais doivent le payer et le réserver d'avance.

Quand: 29 août de 9 h à 15 h

Où: Chapelle du Centre communautaire

Coûts: 5\$ le billet

10\$ le dîner: Réservation requise

Pour consulter l'horaire ou les détails entourant la tournée,

visitez le site suivant : www.groupeproxim.ca



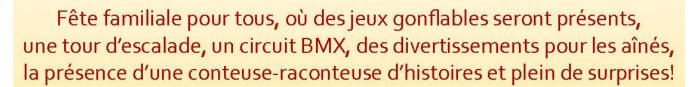






Labelle...rassemblée à la Gare!

Venez vous divertir, vous amuser, rire, voisiner, le 7 septembre prochain!



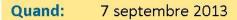












Où: sur le site de la Gare

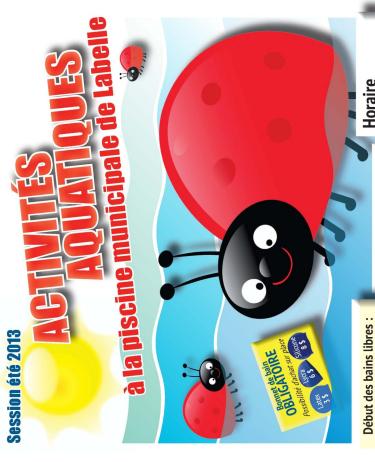
Horaire: de 10h à 16h

Dîner de hot-dog et blé d'inde, gratuit,

pour tous! Venez nombreux!!!







Tarification* (taxes incluses) Entrée individuelle

3,40\$ Abonnement annuel Enfant (15 ans et moins) Adulte (16 ans et plus)

Mardi 2 juillet 2013

Début des cours:

piscine intérieure Résidants de Labelle seulement: 19 juin, de 16 h à 19 h 30

Inscriptions à la

Mardi 25 juin 2013

104,05 \$ 229,00\$ Enfant (15 ans et moins) Adulte (16 ans et plus) Famille (4 personnes)

Abonnement à 15 bains (pour le prix de 10)

Pour tous: 20 et 21 juin,

de 16 h à 19 h 30

22,90\$ 34,70\$ Enfant (15 ans et moins) Adulte (16 ans et plus)

80,10\$ -amille (4 personnes)

PISCINE DE LABELLE

VOIR : Onglets « Loisirs et culture » et « Piscine »

de 12 h 00 à 13 h 00 Familles Adultes 69,35\$

des bains libres* Mardi, jeudi et vendredi Lundi et jeudi de 17 h 30 à 19 h 30 Horaire

Nouveau

Cours de mise en forme aquatique Possibilité d'avoir un programme personnalisé

de mise en forme. Informez-vous!

Locations à partir de 58,40 \$/h (avec thématique) ou pour tout Possibilité de louer la piscine pour une fête d'enfants

Cours de orma

Horaire des cours - Session de 8 semaines

Tarif résidant

Hear

Durée de 40 minutes • Enfants

de sécurité aquatique Assistant-moniteur de la Croix-Rouge axes incluses UILLET

47,60 \$

45,20\$

10 h 15

Mardi

Marsouin, Dauphin

et Béluga

47,60 \$

45,20\$

09 h 30

Mardi

Pingouin

Oursin, Hippocampe et

Tarif résidant : 274,65 \$ Tarif non-résidant : 295,30 \$ Horaire à déterminer

47,60 \$

45,20\$

10 h 50

Mardi

et Pré-junior

Otarie, Dragon de mer

Premiers soins

\$ 08'95

53,60\$

00 H 60 10 h 00

Jeudi Jeudi

Junior 1 et 2

lunior 3 et 4

Taxes incluses

Durée de 55 minutes • Enfants et ados

56,80\$

53,60\$ 53,60\$

56,80 \$

Mardi Mardi

Junior 5 et 6 lunior 7 et 8

FIN MARS OU DÉBUT AVRIL Horaire à déterminer Général

116,15 \$ 124,20\$ Gardiens avertis* arif non-résidant : farif résidant :

56,80 \$

53,60 \$

17 h 00 16 h 00

56,80 \$

53,60\$

17 h 00

Mardi

unior 9 et 10

42,25 \$ 44,70 \$ (Préalable : avoir 11 ans) Horaire à déterminer arif non-résidant : arif résidant : (Manuel inclus)

Tarif non-résidant

Taxes incluses

Cours de mise en forme aquatiqu

Durée de 55 minutes • Adultes

Sauveteur national Requalification

56,80 \$ 71,00 \$ 104,80 \$

\$3,60\$ \$ 08'89

> Lundi Mardi

Entraînement supervisé (Natation et sauvetage)

Aquaforme prénatal

77,65 \$ 79,20 \$ Horaire à déterminer DIMANCHE 9 JUIN Farif résidant :

94,40 \$ 132,80 \$

16 h 30 1 fois/sem. 87,60 \$ 16 h 30 2 fois/sem. 124,00 \$

Lundi

Aquamusculation

Jeudi

11 h 00 1 fois/sem. 11 h 00 2 fois/sem. 17 h 30 1 fois/sem.

Farif non-résidant:

Cours à l'unité (s'il reste de la place) Résidant 14,00 \$/55 min.

17,65 \$/55 min.

Non-résident

PISCINE DE LABELLE

Consultez le site Internet de la Municipalité ou nos babillards à la piscine.

autre événement.

29, rue du Couvent, Municipalité de Labelle • Renseignements : 819 681-3371, poste 5014 • www.municipalite.labelle.qc.ca

29, rue du Couvent, Municipalité de Labelle • Renseignements : 819 681-3371, poste 5014 www.municipalite.Labelle.qc.ca

RÉNOVATIONS DU CENTRE COMMUNAUTAIRE:

Ce n'est plus un secret pour personne, la Municipalité commencera des travaux de rénovations de son centre communautaire, dès que toutes les formalités seront réglées.

Ces rénovations nous obligent à ne plus faire de location de cet espace pour tout l'automne et une bonne partie du printemps.

D'autres salles sont à votre disposition, telles que la salle Wilfrid-Machabée ou encore la salle Valiquette. Appelez Madame Ginette Cormier au poste 5001, pour vous informer sur la location de salles pendant cette période.

Merci de votre collaboration!



BIBLIOTHÈQUE LANCIA-MONETTE

819-681-3371, poste 5021

Adresse et heures d'ouverture :

7393, boul. Curé-Labelle 819-681-3371, poste 5021

www.mabibliotheque.ca/labelle

Mardi: 13 h à 17 h

18 h 30 à 20 h 30

Mercredi: 12 h 30 à 16 h 30

Jeudi: 13 h à 17 h

18 h 30 à 20 h 30

Vendredi: 10 h à 12 h

12 h 30 à 16 h 30

Samedi: 9 h à 12 h 30

Services:

- * Prêts de livres et revues
- * Accès gratuit aux livres et ressources numériques
- * Location de best-sellers (\$)
- * Prêts inter-bibliothèque
- * Accès Internet et Internet sans fil gratuit
- * Impression de documents (\$)

Abonnement:

Résidents et contribuables : gratuit Apportez une preuve de résidence ainsi qu'une preuve d'identité lors

de votre inscription

Des LIVRES NUMÉRIQUES au Réseau BIBLIO des Laurentides!



Le Réseau BIBLIO des Laurentides offre aux abonnés l'accès à plusieurs livres numériques! Pour utiliser le service de livres numériques, l'abonné doit se rendre sur le site web du Réseau BIBLIO des Laurentides sous l'onglet Ressources numériques pour pouvoir s'identifier avec son numéro d'usager et son NIP BIBLIO. Pour les usagers qui ne possèdent pas encore leur NIP BIBLIO, il suffit de faire la demande à la bibliothèque. Les livres numériques sont consultables grâce aux tablettes ou liseuses de marque Android, Kobo, Ipad, Sony Reader et sur ordinateur. Ce service est entièrement GRATUIT!

BOOKMYNE: ACCÉDER À SON DOSSIER D'ABONNÉ À PARTIR D'UN APPAREIL MOBILE

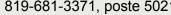
Télécharger cette application gratuitement pour consulter le catalogue de la bibliothèque à parti de votre appareil mobile (iPhone, iPad et iPod, téléphones intelligents et tablettes fonctionnant sous Android 1.6 ou version ultérieure). BookMyne est téléchargeable à partir de l' « App Store » d'Apple ou à partir de « Google play » pour les appareils sous Android et vous permet de :

- □ Accéder à votre dossier personnel (vous aurez besoin de votre de votre
 - « NIP biblio » (demandez-le au comptoir du prêt) ainsi que de votre # d'abonné qui se trouve à l'endos de votre carte de bibliothèque),
- renouveler vos prêts,
- placer vos réservations
- vérifier si un livre en librairie est à votre bibliothèque en photographiant le code à barres directement dans l'application.
- Application disponible en français et anglais.



o municipale— 6 juin 2013—page 10

BIBLIOTHÈQUE LANCIA-MONETTE

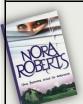




819-681-3371, poste 5021



Fraîchement arrivés sur nos tablettes



Auteur: Roberts, Nora

Titre: Une femme sous la menace

Alors qu'elle profite d'une soirée en discothèque avec une amie, Elizabeth Fitch, 16 ans, assiste à un règlement de compte entre membres de la mafia

russe. Protégée puis trahie par la police, elle se réfugie en Arkansas. Douze ans plus tard elle tente, avec l'aide du chef de la police locale, de briser le clan qui l'a condamnée à vivre cachée.



Auteur: Leduc, Alexandra Titre: Cuisine camping

Ce n'est pas parce que vous campez que vous devez vous contenter de boîtes de thon et de barres de céréales. Alexandra

Leduc, nutritionniste-diététiste et adepte de camping, vous propose 14 jours de menus de plein air. En plus de recettes, vous trouverez dans ce livre des conseils indispensables : comment éloigner les moustigues, que faire en cas d'orage, et tout ce qu'il faut prévoir avant son départ, de la tente au sac à dos en passant par le Frisbee et la trousse de premiers soins.



Titre: Soccer

Le soccer est joué et regardé par des millions de personnes sur la planète - et ce livre excitant forme le guide essentiel de ce jeu. Il t'offre des instructions faciles à suivre qui amélioreront à coup sûr l'ensemble de ton jeu, depuis les techniques de défense et

d'attaque de base jusqu'aux mouvements plus avancés, en passant par la réussite du coup de pied de réparation parfait et la compréhension des tactiques. De plus, il te renseigne sur les plus grands joueurs de tous les temps, les équipes célèbres et les tournois mémorables. Tout ce dont tu as besoin pour commencer à jouer ou améliorer ton jeu. Un guide complet sur l'équipement dont tu as besoin. De remarquables photos étape par étape illustrant chaque aspect du sport. Des trucs et des conseils pour t'aider à maîtriser le soccer!



Auteur: James, Peter

Titre: Aux prises avec la mort

Dans cette 7e enquête, le commissaire Roy Grace devient le dernier rempart entre une jeune femme et un assassin assoiffé de vengeance et de sang.



5 à 7 parents-enfants-animateurs

Le mercredi 26 juin entre 17h et 19h, nous accueillerons les enfants et leurs parents au Pavillon des Loisirs pour leur permettre de rencontrer leur animateur et apprendre à le connaître. Ce sera l'occasion parfaite pour faire part à l'animateur d'une situation particulière pour votre enfant. Une collation santé sera offerte et les animateurs auront un petit jeu à proposer aux enfants.

Activités offertes aux enfants de Labelle

Le camp de jour offre aux enfants, résidents de Labelle et qui ne sont pas inscrits au Pélicamp, de participer aux activités suivantes :

Perroquet en folie et Exotarium Atlantide Parc d'Amusement Au Pays des Merveilles

Jeudi 11 juillet 2013 25\$ Mercredi 17 juillet 2013 26\$ Mercredi 7 août 2013 22\$

Prenez note que le Pélicamp ne sera pas responsable des enfants qui participeront, il faut donc que ces enfants soient accompagnés d'un adulte. Il peut y avoir plusieurs enfants pour le même adulte. Le coût inclut le prix d'entrée et le transport autant pour les enfants que pour les adultes.

Vous devez vous inscrire avant le 20 juin à 16h. Pour vous inscrire, vous devez vous présenter au Pavillon des loisirs entre 9h et 16h entre le 11 et le 20 juin avec le montant exact en argent comptant. Faites vite, les places sont limitées!

Pour plus information: Marie-Charles Hérard «Coconut», 819-681-3371, poste 5028.

2013

LE PARE-FEU DU CHEF

Bonjour, pour cette Info municipale, nous allons vous parler des barbecues, mais avant un petit rappel pour les feux à ciel ouvert et feu de brousse.

Rappelez-vous qu'il vous faut un permis de brûlage quand vous faites des feux à ciel ouvert. Quand nous avons un indice élevé ou extrême de la SOPFEU, ne faites aucun feu. N'oubliez pas, vous êtes toujours responsable de votre feu et des conséquences.

Il ne faut surtout pas oublier que la municipalité a trois panneaux pour vous indiquer les indices de feux. Ces panneaux se trouvent au Bureau touristique, devant le garage municipal et à l'entrée du chemin du Lac Labelle. Vous pouvez également visiter la page d'accueil du site Internet de la Municipalité où l'information est mise à jour toutes les 5 minutes!

Merci pour votre compréhension et coopération.

LES BARBECUES AU PROPANE

Le chalet est fermé depuis le mois d'octobre ou novembre et le BBQ dort depuis ce temps. Prenez le temps de le nettoyer, et de vérifier les tuyaux, les entrées de propane qui sont des beaux endroits pour les araignées, et à l'intérieur du BBQ même, un endroit où les souris font leur nids.

Quelques notes sur le propane

Le propane est une source d'énergie pratique et sûre, à la condition de respecter certaines règles de sécurité élémentaires. Le propane est non toxique, incolore, et inodore. Par souci de sécurité, les fabricants sont tenus d'y ajouter un produit qui dégage une odeur semblable à celle des œufs pourris ou du chou bouilli (du metacan) pour permettre de vous alerter en cas de fuite.

Les quelques conseils qui suivent ont pour objectif de prévenir les accidents.

N'utilisez jamais votre barbecue à l'intérieur et n'entreposez jamais votre bouteille de propane à l'intérieur.

Pour profiter au maximum de votre barbecue

Placez votre appareil à un endroit stable et bien ventilé. Ne laissez pas courir de fils électriques à proximité et ne le placez pas trop près des murs ni dans l'environnement immédiat d'arbres ou d'arbustes. Une fois allumé, ne laissez jamais votre barbecue sans surveillance. Afin d'éviter les brûlures, ne laissez personne s'amuser autour et ne le déplacez pas lorsqu'il est allumé.

Les bouteilles : Les bouteilles défectueuses ou âgées de plus de 10 ans doivent être retirées de la circulation et remises au distributeur de propane, ou à votre centre RDD municipal, qui en disposera de façon sécuritaire. Ne jetez jamais une bouteille au rebut, (incluant les gros morceaux), car même si elle vous paraît vide, elle peut contenir encore assez de propane pour provoguer une explosion.

Renseignement

Pour plus de renseignements, contactez votre détaillant de barbecue et propane ou la Régie du bâtiment (cet article est tiré de la Régie).

Les visites résidentielles

Les pompiers ont commencé leurs visites résidentielles pour l'année. Ils sont en groupe de deux, avec un véhicule d'incendie, en uniforme et bien identifiés. La visite ne prend pas plus que 15 minutes et peut vous donner de bons conseils. Ce sont des visites à titre informatif.

Signalisation 911

La Municipalité de Labelle procèdera à l'installation de panneaux d'adresse connue plus communément par «Signalisation 911» pour faciliter la tâche des ambulanciers, du service d'incendies et de la police afin de retrouver les entrées, durant des situations d'urgence. Pour l'année 2013, la Municipalité les installera au secteur du Lac Labelle. Ce projet est

12345 LAB

Sécurité publique

un projet qui s'échelonnera sur quatre ans.

Dans le but d'assurer la protection des personnes et des biens en cas de sinistre sur son territoire, la Municipalité de Labelle a préparé la première phase d'un plan de sécurité, en conformité avec le modèle proposé par la Direction générale de la sécurité civile et de la sécurité incendie.

Le plan permet d'identifier nos besoins en matière de sécurité civile et de préparer nos ressources à réagir le plus rapidement et efficacement possible lors d'un sinistre. Cette démarche s'inscrit dans une perspective d'amélioration continue. Ainsi, la planification des éléments prioritaires réalisée dans ce document constitue un premier pas vers le développement d'une préparation générale destinée à répondre aux conséquences et aux besoins générés par la plupart des sinistres. Dans le même esprit, vous les citoyens et citoyennes de Labelle, avez votre part à faire. Lors d'un sinister, vous aurez à prendre soin de vous pendant les premiers 72 heures, selon des normes internationales. Ceci donne aussi le temps à la Municipalité de faire les démarches nécessaires pour assurer votre sécurité. Voici une liste de trousses de secours que vous devrez avoir en cas de sinistre.

TD	\sim 110	CCE F	VII ID/	PINO	RASE
		3.7 E I	, , , , , ,	7 - 17 (. 1	 DA3E

Dans	s un sac a dos, un bac ou un grand sac en tolle, mettez les articles sulvants :
	Eau potable — deux litres par personne par jour, pour au moins trois jours
	Nourriture non périssable — provision pour au moins trois jours
	Ouvre-boîte manuel
	Radio à piles - piles de rechange
	Lampe de poche - piles de rechange
	Trousse de premiers soins - bandages adhésifs, compresses de gaze stériles, ciseaux, pince à épiler,
	épingles, antiseptiques, analgésiques
	Articles pour l'hygiène - brosses à dents, serviettes, savon, papier hygiénique, serviettes sanitaire, sacs à
	ordures de plastique
	Couvertures et (matelas gonflable si vous en avez)
	Argent comptant et monnaie
	Jeu de clés pour la voiture et la maison
	Sifflet - pour signaler votre présence aux secouristes
	Chandelles
	Briquet et/ou allumettes
	Coûteau de poche multifonctionnel
	Masques anti-poussières - pour filtrer l'air contaminé
	Papiers personnels importants - Photocopies : pièces d'identité, polices d'assurance, ordonnances pour
	les médicaments et les lunettes, plan de sécurité et la liste des personnes à joindre en cas d'urgence.
	Pensez aussi à inclure les articles pour
	habillement : changement de linge, pour au moins les 3 jours (La base, pantalon, t-shirt, sous-vêtements,
	bas, chandail chaud, etc.)
	votre famille : médicaments, équipement médical, nourriture spéciale
	bébés : lait maternisé, couches jetables, biberons
	animaux domestiques : nourriture, médicaments, accessoires

GARDEZ CES TROUSSES DANS UN LIEU ACCESSIBLE

Vous recevrez bientôt un dépliant avec les explications pour la trousse.

Alors passez un bel été en toute sécurité, et pour plus d'informations, consultez le site web de la Municipalité.

POUR NOUS JOINDRE

Hôtel de ville

1, rue du Pont, Labelle (Québec) J0T 1H0

Téléphone: 819-681-3371, **Télécopieur**: 819-686-3820

Courriel: info@municipalite.labelle.qc.ca, Site internet: www.municipalite.labelle.qc.ca

PAR SERVICE

CONSEIL MUNICIPAL SERVICE D'INCENDIE

Maire Gilbert Brassard (5006) Stephen Potts, directeur (5023)
Urgence 911

ADMINISTRATION TRAVAUX PUBLICS

Direction générale	Claire Coulombe, directrice générale	(5004)	Marc Ethier, directeur	(5010)
Finances	Marie-France Turpin, dg adjointe	(5002)	Télécopieur	(819) 686-1073
Greffe	Geneviève Gaudreau	(5003)	Urgence (téléavertisseur)	(800) 363-3781
Taxation	Suzie Durand	(5005)	demandez numéro d'usager	(414258)
Réception	Danielle Lacasse	(5000)	_	•

LOISIRS, TOURISME ET CULTURE URBANISME

Loisirs	Belinda Proulx, directrice	(5009)	Marc Blaquière, directeur	(5007)
Bibliothèque	Nathalie Robson, directrice	(5021)	Maryse Trudel, directrice adjointe	(5008)
Piscine	Johanne Paquette	(5014)	Ginette Cormier, secrétaire	(5001)
Société d'histoire	Gilbert Cholette	(5022)	Martin Ouimet, environnement	(5031)

INFO MUNICIPALE

N'oubliez pas que vous pouvez retrouver plusieurs informations sur le site Internet de la Municipalité, dont l'Info municipale au www.municipalite.labelle.qc.ca. Nous vous offrons également la possibilité de le recevoir par **courriel.** Pour vous inscrire, veuillez communiquer avec nous à l'adresse courriel suivante : info@municipalite.labelle.qc.ca. ou par notre site Internet à www.municipalite.labelle.qc.ca

COURRIER EXTERNE ET CHUTE À LIVRES

Il vous est possible de nous faire parvenir du courrier en dehors des heures d'ouverture de l'Hôtel de ville en utilisant la boîte de courrier externe située à la droite de la porte d'entrée principale de l'hôtel de ville au 1, rue du Pont.

Vous pouvez également utiliser la chute à livre de la bibliothèque Lancia-Monette qui est située à la droite de la porte d'entrée principale de la bibliothèque municipale pour la remise des livres empruntés.

SÉANCES DU CONSEIL

Les séances du conseil municipal pour la saison estivale auront lieu les 17 juin, 15 juillet et 19 août 2013 à 20 h à la salle Wilfrid-Machabée située au 2^e étage de l'Hôtel de ville.

Profitez de votre passage au chalet pour venir rencontrer l'équipe du Conseil municipal, leur poser vos questions et prendre connaissance des différents dossiers traités.

Vous serez à même d'en savoir plus sur les dossiers qui vous concernent et vous touchent et il vous sera alors possible de leur faire part de vos préoccupations et de vos intérêts.

La Sûreté du Québec sera présente afin de vous donner de l'information sur le burinage, des conseils de prévention en matière de vol ainsi que pour répondre à vos questions.





Résidents et villégiateurs, nous vous attendons en grand nombre:

Date: 8 juin 2013

Lieu: Salle Wilfrid-Machabée (haut de l'Hôtel de ville)

Heure: 10h30 à 12h

ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES

COMPTOIR D'ENTRAIDE DE LABELLE

Grande Vente de Printemps

Tous nos vêtements, souliers, sacs à main et accessoires pour la maison seront réduits de

50% du 10 au 14 juin 2013.

Venez voir nos vélos, patins à roues alignées, casques, raquettes de tennis et de badminton.

Une semaine seulement !!!

Venez nous voir 127 rue du Collège Labelle, 819-686-1878

SOS Bénévoles

Vous avez du temps et de l'énergie à partager?

Vous voulez vous impliquer dans notre communauté?

Joignez-vous à notre équipe de bénévoles. Venez nous rencontrer au 127 rue du Collège, Labelle 819-686-1878

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE LAURENTIDES

CHAUFFEURS BÉNÉVOLES RECHERCHÉS DANS LA RÉGION DE LABELLE

Vous avez du temps libre ? Ou vous êtes à la retraite ?

Le Centre d'action bénévole Laurentides recrute présentement des chauffeurs bénévoles pour répondre au nombre grandissant de demandes de services en accompagnement-transport pour le secteur de Labelle. Vous avez quelques heures par mois à accorder aux aînés de la région pour leurs déplacements à l'hôpital ou à la clinique (courtes et longues distances) ? Contactez le Centre d'action bénévole. Les coûts d'utilisation de l'automobile sont remboursés.

Pour plus d'information :

Centre d'action bénévole Laurentides 819-425-8433 www.cab-laurentides.org



ASSOCIATION DES PROPRIETARIES AU LAC LABELLE

GOLF AMICAL

Date: **15 Juin 2013**Heure: 9h à 12h

Prix: 40 \$ P.P. Taxes incluses

Où: Club de golf de la Maskinongé

2122,chemin du lac Cameron, Vendée. Comprend Golf, voiturette, 9 trous et lunch.

ac labelle

TOURNOI DE PÊCHE

Date: 29 juin 2013

Équipes de deux pêcheurs (10 \$ par équipe pour les membres, 20 \$ non membre) Il y aura des prix de présence par catégorie.

Pour info: Yannick Boyer 514-220-1125

<u>MÉCHOUI</u>

Date: **13Juillet 2013** Lieu: Salle des loisirs

Heure: 18h.

Prix: 30 \$ disponible au débarcadère.

RÉSIDENCE DU PRESBYTÈRE DE MANOIR LABELLOIS

DÉJÀ UN AN

Un an déjà, la Résidence du Presbytère du Manoir Labellois ouvrait ses portes. Tout fébrile, les membres du conseil d'administration procédaient, le 19 juin 2012, à l'inauguration en présence notamment de monsieur Gilbert Brassard, maire de la municipalité de Labelle, de monsieur Sylvain Pagé, député de Labelle, de nos partenaires ainsi que de nombreux invités, famille et concitoyens de Labelle. Une vraie belle fête.

Un an plus tard, nous affichons complet. Madame Démerise Davis a été la première à s'y installer puis, à tour de rôle tous les locataires y ont emménagé. Les 25 logements 3 ½ et les 5 logements 4 ½ y sont tous occupés. En outre, le comité de sélection des demandes de logements, lors de sa dernière réunion, en avril 2013, a établit une liste d'admissibilité (liste d'attente) comprenant six demandes.

Par ailleurs, durant l'année, les locataires ont formé un comité des loisirs et participent aussi au comité cuisine. Diverses activités sont donc organisées tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Depuis quelques semaines, une coiffeuse offre même ses services directement dans le petit salon de coiffure aménagé sur place, pour la clientèle locataire heureuse de prendre rendez-vous avec elle. Au niveau de la salle à manger, 23 locataires y prennent leur repas quotidiennement.

L'équipe du personnel est aussi complète et comprend madame Céline Lavallée, qui voit à l'entretien domestique de l'immeuble, M. Guy Dumouchel s'occupe de l'entretien des systèmes et gros ouvrages. Quant à madame Martine Piché, directrice générale, c'est elle qui voit à la gestion générale des opérations de Manoir Labellois. Chacun et chacune œuvre avec compétence, dévouement et une grande courtoisie.

Au niveau administratif, le conseil d'administration a aussi complété son équipe en accueillant les trois nouveaux membres représentant les locataires, élus par ces derniers. Il s'agit de mesdames Ginette Robert, Démerise Davis et Mary Ann Vetter.

Bref une année bien remplie pour le Manoir Labellois et la Résidence du Presbytère, tant pour les locataires que pour le personnel et le conseil d'administration. Un grand merci à chacun et chacune. C'est ensemble que nous en assurons l'évolution.

Christiane Cholette, présidente. Pour toute information, communiquez avec madame Martine Piché, directrice générale au bureau, au 819-717-4307, par courrier au 27 rue du Collège, Labelle (Québec) JOT 1H0 ou, par courriel à manoirlabellois@hotmail.com .

MAISON DES JEUNES

SOUPER SPAGHETTI DU 13 AVRIL DERNIER

Toute l'équipe d'animation, les jeunes et les membres du conseil d'administration tiennent à remercier chaleureusement tous ceux gens qui ont contribué au succès du souper spaghetti qui avait lieu le 13 avril dernier. La générosité de tous et chacun nous a permis d'amasser plus de 2 500 \$.

remercions également tous Nous commanditaires sans qui ce succès n'aurait pu être le même.

C'EST UN RENDEZ-VOUS POUR L'ANNÉE **PROCHAINE**



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Date: jeudi le 20 juin 2013 Où: Salle Valiquette

Heure: 19 h

Il reste encore des places de disponible pour l'Adoventure – 11 à 15 ans.

2 au 5 iuillet. 8 au 12 iuillet. 15 au 19 iuillet Dates:

5 au 9 août et 12 au 16 août

Coût: 250 \$ pour les 5 semaines

90 \$ par semaine

Inscription:

Communiquez avec Janick Nantel au 819-686-3434



SALON DE L'EMPLOI

Dans le but d'aider nos ados dans leur choix de carrière, la MDJ tiendra son tout premier « Salon Info métiers MDJ ». Toute la journée, plusieurs professionnels de différents milieux seront disponibles afin de répondre à toutes vos questions relatives à leur métier.

Vous êtes tous et toutes conviés à ce grand événement qui vous permettra d'en apprendre sur différents métiers, qui peut-être, deviendra le vôtre.

Date: Samedi 8 juin 2013 de 10 h à 16 h Gymnase du centre communautaire Lieu:

Si vous souhaitez participer à ce salon en tant que professionnel, communiquer veuillez avec Émilie Brousseau. animatrice-intervenante, au 819-686-3434.

Pour plus d'information sur toutes ces activités, n'hésitez pas à communiquer avec nous : 819-686-3434 ou mdjlabelle@hotmail.com

DATE DE TOMBÉE DE LA PROCHAINE ÉDITION Info municipale

Merci de nous aider à vous offrir un petit journal local qui nous ressemble.

> Date de tombée 14 juin 2013

Date de parution 4 juillet 2013

Info municipale— 6 juin 2013—page 17

CHAMBRE DE COMMERCE DE LABELLE

Le mot du président

C'est avec plaisir que nous vous informons de l'évolution des projets en cours:

- La communauté d'affaires de Labelle a répondu à la convocation que le Comité des gens d'affaires conjointement à la Chambre de commerce de Labelle leur ont transmis dans le cadre de leur **Assemblée générale** respective qui se sont tenue le 29 avril dernier. Près de cinquante personnes ont participé à l'événement lors duquel l'adoption des règlements généraux de la Chambre de commerce ont été votée ainsi que le transfert de fonds vers la nouvelle entité. Un **appel à la collaboration** a été lancé afin qu'ensemble, on se donne une image qui attirera des commerces et des familles à venir s'installer à Labelle.
- Dans le cadre du projet d'aménagement du boulevard Curé-Labelle, les représentants du conseil d'administration ont rencontré la direction régionale du Ministère des Transports du Québec et ont présenté un plan alternatif favorisant la circulation, les affaires et la sécurité des usagers et privilégiant des aménagements sur les côtés.
- Nous procédons actuellement à recueillir l'opinion et la vision de la communauté commerciale par le biais d'un questionnaire. Rappelons que ce travail vise à mettre en relief les forces et faiblesses de Labelle. Ceci permettra de déterminer le chemin que l'on entreprendra. En gardant le focus sur ces priorités, nous réaliserons étape par étape, les actions optimisant le développement de la communauté d'affaires de Labelle et améliorant la disponibilité des services à la population.
- Dans le cadre du Comité d'affichage, un projet d'**enseigne** a été présenté à la Municipalité le 8 avril dernier. Cette signature, très originale, se veut rassembleuse et moderne. Bravo Richard Pettigrew!
- □ Le Tournoi de golf de la Chambre de commerce de Labelle se tiendra vendredi le 13 septembre prochain. Réservez dès maintenant cette date à votre agenda!
- La prochaine rencontre du C.A. se tiendra jeudi le 13 juin.



Tél.: 819-430-6164

NOUVEAU: Courriel: <u>info@cclabelle.com</u> Site internet: <u>www.cclabelle.com</u>



Ouverture du Musée ferroviaire Gare de Labelle.

Date: 18 mai 2013 Heure: 10h à 17h Coût: gratuit



La gare de Labelle accueille et informe les visiteurs, les cyclistes et les randonneurs, dans son musée ferroviaire, durant la saison estivale.

Bienvenue!

COMITÉ DE LA GARE DE LABELLE

Vous êtes autonome, bilingue, débrouillard? Nous offrons un poste pour la saison estivale

PRÉPOSÉ(E) À L'ACCUEIL MUSÉE FERROVIAIRE DE LA GARE DE LABELLE

Accueil des visiteurs, des cyclistes et des randonneurs.

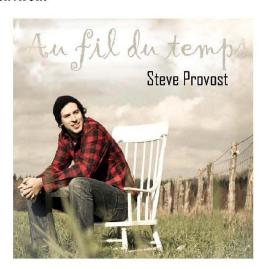
Faites parvenir votre candidature par courriel à <u>cadumontier@gmail.com</u>

Tournoi de pêche 15 juin 2013 Au p't<mark>it L</mark>ac Caribou

De l'association de chasse et pêche de Labelle

C'est notre 35e anniversaire! Nous comptons souligner cela en grand!

Nous sommes heureux de compter sur la présence de nul autre que Steve Provost, ancien académicien! Il sera des nôtres de midi à 17h environ.



Le tournoi débute à 7h30 jusqu'à 16h. Les enfants doivent être accompagnés.

Informations: 819 686-3480

COMITÉ DES LOISIRS

Comité des loisirs, plus actif que jamais!



CALENDRIER DES ACTIVITÉS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES

Mois	Date	Heure	Activités	Organisme	Lieu
06	06	19h	Consultation publique sur le nouveau schéma d'aménagement	MRC des Laurentides	Salle Wilfrid-Machabée
06	08	10h à 16h	Salon de l'emploi	Maison des jeunes	Gymnase du centre com- munautaire
06	10 au 14		Grande vente du printemps	Comptoir d'Entraide	127, rue du Collège
06	15	7h30 à 16h	Tournoi de pêche	Association chasse et pêche de Labelle	P'tit lac Caribou
06	15	9h à 12h	Golf amical	APLL	Club de golf de la Maskinongé
06	17	20h	Séance ordinaire du conseil municipal	Municipalité de Labelle	Salle Wilfrid-Machabée
06	19	16h à 19h30	Inscriptions—piscine pour résidents seulement	SODEM	Piscine de Labelle
06	20-21	16h à 19h30	Inscriptions—piscine pour résidents seulement	SODEM	Piscine de Labelle
06	20	16h	Date limite d'inscription pour les activités ouvertes à la population	Pélicamp	Pavillon des loisirs
06	20	19h	Assemblée générale annuelle	Maison des jeunes	Salle Valiquette
06	24		Fermeture des bureaux municipaux	Municipalité de Labelle	
06	26	17h à 19h	5 à 7 parents-enfants-animateurs	Pélicamp	Pavillon des loisirs
06	29		Tournoi de pêche	APLL	
07	01		Fermeture des bureaux municipaux	Municipalité de Labelle	

DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE POUR L'ASSEMBLÉE DE JUIN

À la séance du conseil municipal qui se tiendra le lundi 17 juin 2013, trois dérogations mineures seront à l'ordre du jour :

- Une dérogation de 17 centimètres avec la distance avec le lac d'eau pour la construction d'un bâtiment principal, sur le lot 24C-2, rang G, dans le canton de Joly situé au 6365, chemin de La Minerve.
- Une dérogation de 5 mètres pour la distance avec un lac pour l'agrandissement du bâtiment principal sur le latéral droit, sur le lot 122, rang F, dans le canton de Labelle situé au 15177, Rive Ouest du Lac Labelle.
 - Une dérogation de 3,11 mètres avec la marge latérale droite pour la reconstruction du bâtiment principal, sur le lot 41-21, rang G, dans le canton de Joly, situé au 852, chemin du Lac-Bethlen.

Toute personne ou organisme intéressé peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande de dérogation mineure.